

Résolution apostolique pour Juillet 1890 :

PROMOUVOIR LES COMMUNIONS GÉNÉRALES RÉPARATRICES

« C'est en vain — écrivait Mgr l'Évêque du Cap-Haïtien dans sa récente Lettre pastorale sur l'Apostolat de la Prière — c'est en vain que nous essaierions d'autres moyens : nous ne réussissons que par le moyen que JÉSUS-CHRIST a établi, par la communion. D'où vient que de nos jours tant d'âmes sont timides et lâches : qu'on rencontre si peu d'hommes de caractère, d'hommes qui ne sachent pas sacrifier le devoir ni pactiser avec le mal, et que les sociétés ressemblent à des corps dont les membres sont engourdis, et ne se meuvent qu'avec peine? David répond : *Mon cœur s'est desséché, parce que j'ai négligé de manger mon pain.* »

Mais pour nourrir de JÉSUS nos sociétés, rien d'aussi efficace que les Communions générales réparatrices. Considérant, de plus, que ces communions, offertes en expiation au Cœur de JÉSUS, sont doublement réparatrices, précisément parce qu'elles sont générales, et qu'elles sont, à ce titre, enrichies d'une spéciale indulgence plénière par le Saint-Siège, nous nous efforcerons de les propager et de compenser ainsi, en quelque manière, le triste abandon auquel JÉSUS est condamné dans le sacrement de son amour.



Intention générale : Les Églises de l'Indoustan. — Nous prions spécialement, durant ce mois, pour les Églises de l'Indoustan, fondées par de si glorieux apôtres, les François Xavier et les Jean de Britto, afin que les héritiers de leur zèle y multiplient, de jour en jour, les conquêtes de la vraie foi sur le paganisme et sur l'hérésie.

(Voir sur les Billets la *Prière quotidienne.*)